

SMICTOM

DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES

Séance du 13 février 2023

Question n°5

Convention avec Envie Autonomie

L'an deux mille vingt-trois, le 13 février à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Bureau Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 3 février 2023.

11 délégués titulaires sur 16 étaient présents.

Etaient présents : Francois BRESSON, Eric BOILLETOT, Yves TESTON, Emile EHRET, Denis KUNTZMANN, Henri STASCHE, Hervé UHLEN, Patrick MIESCH, Jean-Luc ANDERHUEBER, Jacky CHIPAUX, Jean-Marie HUGAD.

Avait donné procuration :

Etaient Excusés : Eric PARROT.

Etaient absents : Michel GALMICHE, Luc SENGLER, Maxime BELTZUNG, Arnaud DOYEN.

Secrétaire de séance : Jean-Luc ANDERHUEBER

Nombre de membres		
Afférents au Bureau	En exercice	Votants
16	16	11

Vote		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Date de Convocation : 3 février 2023

Date d'affichage : 20/02/2023

DELIBERATION

VU la délibération n°10 du 30 Juillet 2020 concernant les délégations au Bureau Syndical,

Le projet ENVIE Autonomie consiste à créer une filière d'économie circulaire autour du matériel médical, et particulièrement des aides techniques favorisant l'autonomie.

Leur action démarre par la collecte de proximité auprès des usagers qui souhaitent évacuer du matériel inutilisé ou hors service. Pour ce faire, il est nécessaire de construire un réseau de partenaires locaux pour centraliser les dons des particuliers, comme sur les déchèteries par exemple

C'est un projet avec 3 valeurs :

ECONOMIQUE

Un parc de matériel médical à prix très réduit, jusqu'à 50% du prix du neuf.

ECOLOGIQUE

Vous donnez une seconde vie au matériel, c'est moins de gaspillage et c'est bon pour l'environnement

SOLIDAIRE

Vous favorisez la formation professionnelle et le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées. Vous favorisez l'accès à l'aide technique médicalisée pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'équiper.

Il est proposé que le SMICTOM conventionne avec Envie Autonomie afin de collecter sur la déchèterie d'Etueffont les équipements concernés par leur activité,

- Le coût est de 0 pour le SMICTOM,
- Envie Autonomie s'engage à :
 - Réaliser la collecte des objets,
 - Fournir des outils de communication (affiches, dépliants ...) à l'établissement PAV et les documents supports (bon de traçabilité)

Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- De valider les présentes conditions de collecte des objets par Envie Autonomie,
- D'autoriser le Président à signer la convention avec Envie Autonomie,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents et actes nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,

Patrick MIESCH

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du 17/02/2023 et de la publication le 20/02/2023

